

Violence de genre dans le lieu de travail



Les actes de violence de genre (VG)—y compris la violence aux mains de partenaires intimes, le harcèlement, l'agression, le viol—touchent les travailleurs et leurs lieux de travail de par le monde chaque jour. La violence de genre peut avoir des conséquences particulièrement inquiétantes pour les moyens de subsistance, la productivité et la sécurité des survivants sur leur lieu de travail.

Les femmes sont souvent représentées de façon disproportionnée dans les professions associées aux taux les plus élevés de violence sur lieu de travail; elles sont plus susceptibles de travailler dans des positions avec moins de sécurité de l'emploi ou de protection contractuelle, ou dans des positions en dehors du marché du travail formel. Les travailleurs forcés, les travailleurs migrants, les travailleurs domestiques, les travailleurs dans les services de santé et les travailleurs du sexe sont particulièrement à risque. En 2002, 17% de tous les travailleurs dans les services de santé en Afrique du Sud ont déclaré avoir subi des violences physiques au travail l'année précédente. En 2000, 48% de «toutes les blessures non mortelles reliées aux agressions et aux actes de violence professionnels» aux États-Unis «ont eu lieu dans les services de santé et les services sociaux.» Dans une étude de 2008, sur un échantillon de travailleurs domestiques sri-lankais travaillant à l'étranger, 5% ont déclaré avoir été violés.

Le harcèlement sexuel est aussi un événement bien trop commun sur de nombreux lieux de travail. Par exemple, dans les pays d'Asie et des îles du Pacifique, environ 30-40% des travailleuses ont signalé qu'elles avaient été victimes de harcèlement sexuel au travail. En Europe, environ 40-50% des travailleuses disent avoir été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. Aux États-Unis en 2011, plus de 11.000 cas de harcèlement sexuel ont été déposés. De ces plaintes, 83,7% ont été déposées par des femmes.

La violence domestique a aussi un impact sérieux sur la vie des femmes dans la main-d'œuvre. On estime que «74% des victimes de violences domestiques ont été harcelés par leur partenaire au travail.» Une étude a révélé que «21% des auteurs d'actes violents ont contacté leurs partenaires sur leur lieu de travail pour les menacer, et 29% ont contacté leurs partenaires pour leur dire quelque chose pour les effrayer ou les intimider». Que le harcèlement ait lieu sous la forme d'appels téléphoniques menaçants ou de visites au bureau de leur partenaire intime, ces actions peuvent mettre en péril la sécurité de la femme sur son lieu de travail, sa productivité, et ses relations de travail.

La violence basée sur le genre au travail est aggravée par des facteurs sociaux, structurels et juridiques qui perpétuent la ségrégation et l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail, où l'on trouve beaucoup de harcèlement sexuel, de stéréotypes négatifs sur les travailleuses et un manque marqué de femmes dans les postes de direction.

Les stéréotypes de genre empêchent déjà les femmes d'atteindre le même niveau d'éducation et de préparation à l'emploi que les hommes, et les travailleuses continuent d'occuper des postes à bas salaires et des emplois de statut inférieur. Les femmes sont censées fournir un travail important de soins non rémunéré au sein de leur famille et sont souvent victimes de discrimination par les politiques sur leur lieu de travail ou les politiques gouvernementales qui les ignorent ou les pénalisent pendant et après la grossesse.

Les problèmes de santé liés à la violence domestique laissent leur empreinte sur les services médicaux, et la perte de productivité des travailleurs absents a des répercussions sur le lieu de travail. Les victimes de violence conjugale sont plus susceptibles de connaître un plus grand absentéisme au travail en raison de problèmes de santé et des procédures juridiques directement liées à la violence domestique. En moyenne, les travailleurs qui sont victimes de violence domestique perdent «26% de temps de travail en raison d'absentéisme et de retards» de plus que les travailleurs qui ne connaissent pas la violence domestique.

Il y a peu de recherche sur la violence sur les lieux de travail dans le secteur informel et dans les zones rurales. Dans de nombreux cas, les calculs de statistiques existants et couramment utilisés en matière de violence basée sur le genre sur les lieux de travail ne sont pas à jour. Ce qui est peut-être plus important encore, l'Organisation internationale du travail (OIT) note que l'on manque d'études évaluant les meilleures pratiques pour atténuer la violence fondée sur le genre sur le marché du travail, en particulier dans les programmes qui impliquent les hommes et les garçons dans le processus. Alors que de nombreuses études ont exploré les facteurs de risque de violence sexiste sur le lieu de travail, peu de recherches ont été consacrées au développement d'agents de changement efficaces. Il est nécessaire de s'engager activement pour comprendre et mettre en œuvre des politiques gouvernementales appropriées et des programmes de travail qui traitent de la violence de genre sur les lieux de travail et pour investir dans des recherches qui répondent à ces objectifs, et pour plaider en faveur d'une réglementation sur les lieux de travail en réponse à la violence de genre.

Resources

- "Closing the Gender Gap." OECD. 2011. http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/close-the-gender-gap-now_9789264179370-en#page17
- Cruz, Adrienne and Sabine Klinger. "Gender-based violence in the world of work: Overview and selected annotated bibliography." International Labour Office. Bureau for Gender Equality. 2011. http://www.ilo.org/gender/Informationresources/WCMS_155763/lang--en/index.htm
- Duncan Chappell and Vittorio Di Martino. "Violence at Work." 3rd Ed. International Labour Organization. 2006. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_publ_9221108406_en.pdf
- "Expert Group Meeting: Gender-Based Violence and the Workplace Background Brief." UN Women. 13-14 December 2011. <http://www.un.org/womenwatch/osagi/egm/Background-Brief-EGM-Gender-Violence>
- The Facts on the Workplace and Domestic Violence. Futures Without Violence. http://www.futureswithoutviolence.org/userfiles/file/Children_and_Families/Workplace.pdf
- "Taking Action Against Violence and Discrimination Affecting Migrant Women and Girls." International Organizations for Migration. http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/brochures_and_info_sheets/violence_against_migrant_women_factsheet.pdf
- "Violence Against Women." United Nations Secretary-General's Campaign to End Violence Against Women. United Nations. http://endviolence.un.org/pdf/pressmaterials/unite_the_situation_en.pdf
- Workplace Violence, Gender-Based Discrimination and Human Resources for Health in Rwanda." August 26, 2008. IntraHealth. <http://www.intrahealth.org/page/workplace-violence-gender-based-discrimination-and-human-resources-for-health-in-rwanda-1>